# Investir dans un fonds: combien ça coûte?



AUTORITEIT VOOR FINANCIËLE DIENSTEN EN MARKTEN

AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS



# Objectif: mieux informer les consommateurs sur les frais

Dans le cadre de sa mission d'éducation des consommateurs financiers, la FSMA souhaite:

- 1. Expliquer quels sont les différents frais liés à un fonds.
- 2. Permettre aux investisseurs particuliers de comparer plus facilement les frais qu'ils paient avec ceux habituellement chargés par les OPC publics belges.
- 3. Mettre en lumière l'impact qu'auront les frais d'un fonds sur le rendement final pour l'investisseur.







# Quels sont les différents frais liés à un fonds?



# Plusieurs types de frais

Acheter des parts d'un fonds n'est pas gratuit. Outre le prix d'achat des actions vous devrez payer certains frais. Pour éviter les mauvaises surprises renseignez-vous bien sur ces frais avant d'acheter. Les principaux frais sont :

#### Les frais d'entrée

Ce sont des frais uniques à payer lors de l'achat des actions d'un fonds. Ils sont généralement exprimés en pourcentage du capital que vous investissez. La plupart des fonds facturent 2 % à 3 %. Si vous achetez 15 000 euros d'actions d'un fonds et si les frais d'entrée se montent à 3 %, votre banquier ou intermédiaire financier retient donc 450 euros du montant investi à titre de frais d'entrée. Parfois il est possible de négocier ce pourcentage à la baisse.

#### Les frais courants

Ce sont des frais à payer chaque année. En moyenne, ils se situent entre 1 % et 2 %, mais ils peuvent être plus élevés pour les fonds dont le gestionnaire est très actif. Vous ne devez pas payer ces frais au moment de l'achat du fonds : ils sont déduits chaque année du rendement du fonds. Ces frais ont donc un impact important sur le rendement de votre investissement.

#### Les frais de sortie

Vous détenez des actions dans un fonds ayant une date d'échéance? Et vous souhaitez récupérer votre argent ou une partie de celui-ci avant la date d'échéance? Dans ce cas, vous devrez payer des frais de sortie. Les fonds sans date d'échéance facturent aussi parfois des frais de sortie. Ceux-ci s'expriment en pourcentage du montant remboursé.



## Plusieurs types de frais

#### Les commissions de performance

Les commissions de performance sont des frais annuels qui ne sont pas systématiquement dus. Ceux-ci sont payables au gestionnaire si le fonds dépasse un seuil de performance déterminé. Ces frais sont déduits du rendement du fonds.

#### La taxe boursière

Vous devez également payer une taxe boursière lorsque vous vendez les actions de certains fonds. Demandez à votre banquier ou intermédiaire financier dans quels cas vous devez payer une telle taxe.

#### Les droits de garde

La plupart des institutions facturent des frais pour conserver vos fonds sur un compte-titres. Ces frais varient d'une institution à l'autre.

Les frais d'entrée et les frais courants sont les principaux frais supportés lors de l'investissement dans un fonds de placement\*, le reste de cette présentation se focalisera sur ces frais.

\* Les frais de sortie et les commissions de performances sont peu répandus. Par contre, la taxe boursière et les droits de garde s'appliquent en général de manière uniforme à tous les fonds.

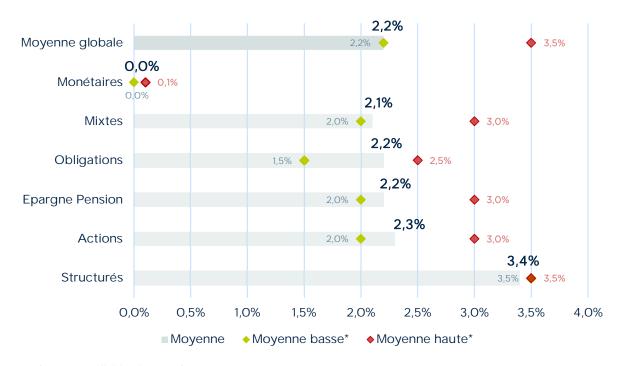


Quels sont les coûts des OPC publics belges pour les investisseurs particuliers?



#### Les frais d'entrée

La moyenne, par politique d'investissement, des frais d'entrée maximum des fonds public belges pour les clients non-professionnels est la suivante:



À titre d'exemple, les fonds de placement de type actions ont en moyenne des frais d'entrée maximum de 2,3%. La moyenne haute se situe à 3,0% et la moyenne basse à 2,0%.

Ces pourcentages permettent de comparer si les frais d'entrée maximum du fonds en question sont plus élevés ou plus bas que la moyenne de sa politique d'investissement.

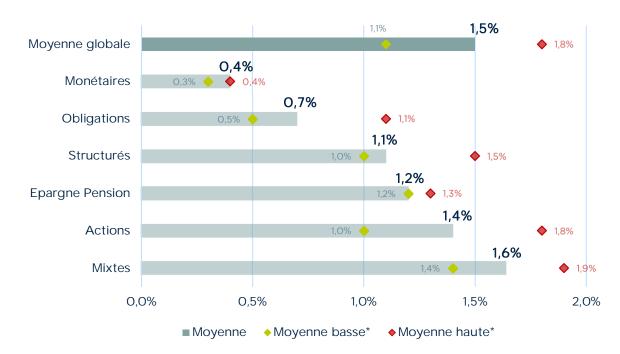
Sources: Refinitiv Lipper, FSMA

<sup>\*</sup> Les moyennes basses et hautes représentent respectivement les 25<sup>ème</sup> et 75<sup>ème</sup> percentiles de la distribution. Cela signifie que 25% des fonds ont des frais d'entrée inférieurs à la moyenne basse.



#### Les frais courants

La moyenne, par politique d'investissement, des frais courants des fonds public belges pour les clients nonprofessionnels est la suivante pour 2021:



À titre d'exemple, les fonds d'investissement de type actions ont en moyenne des frais courants de 1,4% par an. La moyenne haute se situe à 1,8% par an et la moyenne basse à 1,0% par an.

Ces pourcentages permettent de comparer si les frais courants du fonds en question sont plus élevés ou plus bas que la moyenne de sa politique d'investissement.

Sources: Refinitiv Lipper, FSMA

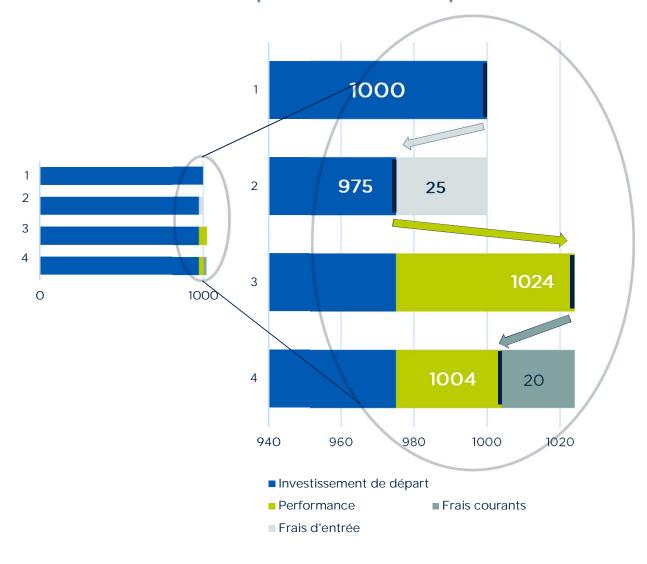
<sup>\*</sup> Les moyennes basses et hautes représentent respectivement les 25<sup>ème</sup> et 75<sup>ème</sup> percentiles de la distribution. Cela signifie que 25% des fonds ont des frais courants inférieurs à la moyenne basse.



# Quel est l'impact des principaux frais sur votre rendement?



# Impact théorique des frais sur 1 an



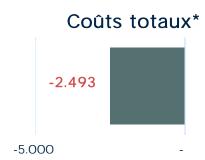
- 1. Vous investissez 1.000 €
- 2. Vous payez des frais d'entrée de 2,5%
- 3. Le fonds réalise une performance de 5%...
- 4. ...et les frais courants de 2% sont périodiquement déduits de l'investissement

# Impact des frais sur 10 ans en payant les frais moyens réels

Dans l'exemple suivant, un investisseur place 10.000 € sur une période de 10 ans. L'hypothèse de rendement brut annuel est de 5%. Il paie les frais moyens des OPC publics belges (2,2% pour les frais d'entrée et 1,5% pour les frais courants).







Les coûts totaux\* représentent 40% de la plus value. Le rendement final net pour l'investisseur est de 3,3% par an

#### Répartition de la plus value



Le niveau des frais aura une incidence considérable sur le rendement final. Il est indispensable de comparer ces frais avant d'investir.

<sup>\*</sup> Les coûts totaux comprennent les frais d'entrée, les frais courants ainsi que le coût d'opportunité (= perte de rendement sur les frais payés) mais pas les taxes éventuelles.

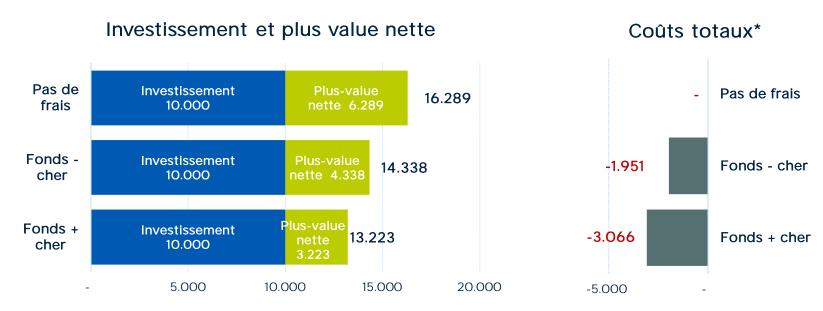


# Impact des frais sur 10 ans en comparant différents scenarios de frais

L'hypothèse de départ est identique: un investisseur place 10.000 € sur une période de 10 ans avec un rendement brut annuel de 5%.

3 cas de figure sont illustrés:

- 1. Il place son argent sans payer aucun frais (exemple théorique)
- 2. Il choisit un ou des fonds d'investissement dont les frais se trouvent dans la moyenne basse : Frais d'entrée de 2,2% et frais courants de 1,1%
- 3. Il choisit un ou des fonds d'investissement dont les frais se trouvent dans la moyenne haute : Frais d'entrée de 3,5% et frais courants de 1.8%



<sup>\*</sup> Les coûts totaux comprennent les frais d'entrée, les frais courants ainsi que le coût d'opportunité (= perte de rendement sur les frais payés) mais pas les taxes éventuelles..



#### Conclusions



1. Analysez toujours les frais des différents fonds d'investissement.



2. Comparez-les et tenez compte de leur impact sur le rendement final que vous obtiendrez.

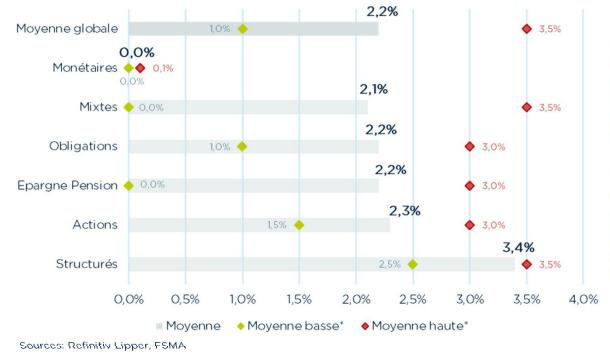


## Annexes



### Les frais d'entrée - percentiles 10 et 90

La moyenne, par politique d'investissement, des frais d'entrée maximum des fonds public belges pour les clients non-professionnels est la suivante:



À titre d'exemple, les fonds de placement de type actions ont en moyenne des frais d'entrée maximum de 2,3%. La moyenne haute se situe à 3,0% et la moyenne basse à 1,5%.

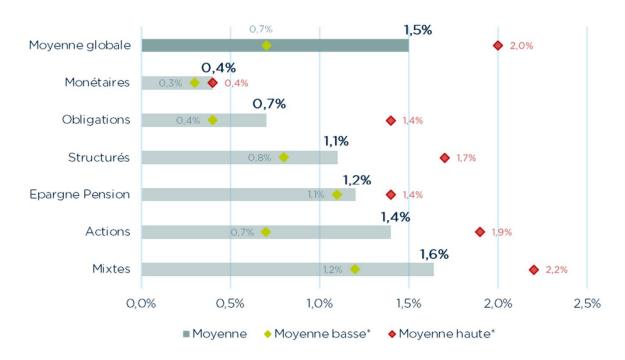
Ces pourcentages permettent de comparer si les frais d'entrée maximum du fonds en question sont plus élevés ou plus bas que la moyenne de sa politique d'investissement.

\* Les moyennes basses et hautes représentent respectivement les 10<sup>ème</sup> et 90<sup>ème</sup> percentiles de la distribution. Cela signifie que 10% des fonds ont des frais d'entrée inférieurs à la moyenne basse.



### Les frais courants - percentiles 10 et 90

La moyenne, par politique d'investissement, des frais courants des fonds public belges pour les clients nonprofessionnels est la suivante pour 2021:



À titre d'exemple, les fonds d'investissement de type actions ont en moyenne des frais courants de 1,4% par an. La moyenne haute se situe à 1,9% par an et la moyenne basse à 0,7% par an.

Ces pourcentages permettent de comparer si les frais courants du fonds en question sont plus élevés ou plus bas que la moyenne de sa politique d'investissement.

Sources: Refinitiv Lipper, FSMA

<sup>\*</sup> Les moyennes basses et hautes représentent respectivement les 10<sup>ème</sup> et 90<sup>ème</sup> percentiles de la distribution. Cela signifie que 10% des fonds ont des frais courants inférieurs à la moyenne basse.

